



Formulaires d'urbanisme de Lasserre-Pradère

Vous pouvez obtenir les imprimés de demande d'urbanisme à la mairie ou sur le site <http://vosdroits.service-public.fr> dans la rubrique logement.

Vous pouvez aussi y accéder via notre page [Formalités administratives](#)

Horaires_dépôt documents urbanisme



Courriel : mairie.lasserre2@wanadoo.fr

1 place de la Mairie
31 530 Lasserre

Tél. : 05 61 86 61 46
Fax : 05 61 86 62 56



AVIS

A partir du 08 janvier 2018

Le dépôt des dossiers d'urbanisme s'effectuera les

Lundis après-midi de 14h à 18h

Jeudis matin de 9h à 12h

ou sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, pour les dossiers déposés au secrétariat, le récépissé sera envoyé au demandeur si le dossier est accepté.

EN CAS D'URGENCE CONTACTER

M. Christian TAUZIN Adjoint à l'urbanisme : 06- 25-78-61-14

M. LE MAIRE AU : 06-11-33-79-94



[Télécharger le fichier «Horaires URBANISME.pdf» \(28 KB\)](#)